L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 OCTOBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 5 OCTOBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Vente continuée.

Par Stephen J. Derbès, au magasin No 72 rue du Camp—Le contenu du dit magasin, comprenant fourneaux à gasoline, lampes de prix, étagères garnitures de lavabo, quincaillerie, verrerie, réfrigérateurs, un cheval, un wagon couvert, fournitures de bureau, coffre-fort, étagères, comptoirs, comptes ouverts, etc.

L'ARTILLERIE
—DE—
FORTERESSE,
EN FRANCE.

Le général TRICOCHE, écrit, dans la *République française* :

Il est un peu de mode aujourd'hui, en France, de dédaigner les forteresses.

Il semble que, depuis l'invention des obus torpilleurs, une sorte d'affolement se soit emparé des esprits.

On paraît croire à l'impossibilité de mettre nos fortifications en état de résister aux effets de ces terribles engins, et l'on ne demande rien moins, en certains milieux, que la démolition de toutes nos places fortes.

On ne craint pas d'affirmer que "ces pierres" sont inutiles, parce qu'elles sont à la merci d'un coup de mortier de 21 centimètres, et même dangereuses, attendu qu'elles absorbent, pour leur défense, une partie notable de nos troupes.

Toutefois cette solution radicale n'est pas la plus généralement adoptée, et les adversaires de la fortification admettent, pour la plupart, la possibilité de tirer encore partie d'un petit nombre de forteresses judicieusement choisies parmi celles que le courant d'opinion—qu'en 1875 le duc d'Aumale appelait spirituellement la "maladie de la pierre"—a répandues sur notre territoire.

Seulement, cette concession faite aux "malades" du noble duc, ils montrent à l'égard des forteresses épargnées une froideur que l'on pendrait aisément pour de la haine, et qui va jusqu'à refuser à ces pauvres délaissées les "revêtements" les plus indispensables.

Ils considèrent comme improductifs les millions qu'entraînerait ces revêtements.

L'exemple des nations étrangères et notamment celui de l'Allemagne, ne saurait les convaincre qu'ils se trompent.

Malheureusement, leur opinion trouve, pour se répandre, des organes de publicité d'une certaine importance; et l'une des non principales revues s'est faite, naguère, l'auxiliaire de ce parti, en dénonçant la faiblesse, selon elle, inexcusable de nos fortifications, et en affirmant que notre artillerie de forteresse n'a pas fait, depuis 1870, de progrès comparables à ceux de notre artillerie de campagne.

De semblables théories sont de nature à faire naître de fâcheuses appréhensions chez les officiers qui auront l'honneur de commander nos places fortes en cas de guerre. C'est pourquoi je crois utile de montrer l'exagération de ces appréciations pessimistes et de remettre les choses au point.

Et, d'abord, il conviendrait de s'entendre.

Si l'on prétend que nos fortifications sont devenues impuissantes par suite des progrès réalisés par l'artillerie de forteresse, il n'est guère logique de nier ces progrès ni même d'en contester l'importance, car je ne sache pas que notre artillerie de campagne ait produit, de son côté, une aussi extraordinaire révolution.

Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Mais que faut-il penser de la prétendue impuissance qui frapperait, à l'heure actuelle, nos innombrables forteresses?

Je n'ignore pas que les avis sont très partagés sur la question du duel entre l'artillerie et la fortification. Mais, si le major belge Girard prétend qu'anvers ne résisterait pas quarante huit heures à une attaque de vive force, d'autre part, le général Brialmont, qui passe, à bon droit, pour l'un des ingénieurs les plus distingués de l'Europe, soutient énergiquement que "la supériorité de la défense sur l'attaque s'accroît avec la puissance des moyens de destruction".

Il ajoute que, loin d'avoir à redouter les futurs progrès de l'artillerie, la défense n'aura qu'à s'en féliciter, par la raison qu'elle peut augmenter indéfiniment les épaisseurs des maçonneries et des casemates, tandis que l'attaque doit satisfaire à des conditions de temps et de poids qui lui interdisent tout renforcement au delà d'une certaine limite. (Les *Régions fortifiées*, chez Baudouin.)

Il est vrai que dans la pensée de l'éminent ingénieur ce raisonnement n'est pas applicable aux forts isolés, qui seront toujours plus faciles à attaquer qu'à défendre. Mais personne n'a jamais, j'imagine, compté sur une résistance prolongée de la part des forts d'arrêt; et, au dépit du dédain que ces forts inspirent à certaines écrivains étrangers, j'espère qu'ils nous rendraient, le cas échéant, les services en vue desquels nous les avons construits.

En ce qui concerne les grandes places, je partage l'avis du général Brialmont; on peut et par conséquent on doit les renforcer et leur rendre ainsi toute leur valeur comme pointe d'appui des armées.

L'argument invoqué par les *désespérés* et qui consiste à prétendre que, "dans les époques de transformation rapide et profonde de nos armes, on hésite à adopter un système de remaniement, de crainte que l'artillerie n'ait pas dit son dernier mot (*Revue militaire de l'étranger* du 15 avril 1890)", serait la négation de tout progrès. Quelle est, en effet, la réforme de laquelle on n'ait le droit de prétendre qu'elle pourra se heurter à des obstacles imprévus?

En outre, dans cet ordre d'idées, le général Brialmont fait observer judicieusement qu'il est peu vraisemblable que l'artillerie acquière, de bien longtemps, une puissance sensiblement supérieure à celle qu'elle possède à l'heure présente.

Or, peut aujourd'hui, dit-il, avec un canon de 150 m/m, de 50 calibres de longueur, tirer à une distance de quatorze kilomètres. En portant la longueur à 70 calibres, on atteindrait des distances de dix-sept kilomètres. On pourrait étendre la portée jusqu'à vingt kilomètres. Mais l'avantage qu'on retirerait de l'emploi de pareils engins serait illusoire, car, à de telles distances, la justesse du tir est insuffisante.

En ce qui concerne la puissance des explosifs, il est à remarquer que toutes les poudres brisantes employées jusqu'ici dans les obus produisent "à poids égal" des effets différents peu l'un de l'autre. Il semble donc que ces effets soient la limite de ce qu'on puisse attendre des substances qui, d'après l'expérience, peuvent seules entrer dans la composition des explosifs.

Quant aux éthers pectholoriques et éthériques, leur préparation est si coûteuse, si dangereuse, leur conservation si incertaine, leur maniement exposé à tant de périls, qu'on ne peut songer, dans l'état actuel de nos connaissances, à les employer pour le chargement des projectiles.

Les gaves accidents qui se sont produits, récemment, à Spandau et à Rummeredorf, semblent confirmer cette opinion.

Le général de Brialmont conclut, de ce qui précède, que la crise que traverse la fortification, paraît avoir atteint son point culminant, et que des places fortes convenablement construites opposeront à l'assiégeant des difficultés et même des impossibilités dont l'histoire n'a pas encore offert d'exemple.

Il y a loin de là, ajoute-t-il, à soutenir que la fortification permanente a fait son temps.

Il faut donc se garder de partager le découragement qui s'est emparé de quelques esprits ordinairement plus clairvoyants.

Améliorons nos places importantes, et nous pourrons, le cas échéant, obtenir de l'ensemble de nos forteresses actuelles les avantages qu'on en a toujours attendus.

Je me hâte d'ajouter que je me sépare du général Brialmont lorsque cet éminent écrivain militaire préconise l'emploi des camps retranchés, pour abriter des armées en état de tenir la campagne.

Il est inadmissible que l'on considère la fortification comme destinée à remplir un tel office, car toute armée qui se réfugie dans une place forte est une armée perdue: elle n'en sort plus qu'énervée et affaiblie, ou même elle n'en sort plus du tout. C'est un phénomène d'ordre physiologique, un fait certain contre lequel les plus subtils raisonnements ne sauraient prévaloir.

Il n'est pas un exemple cité par le général Brialmont à l'appui de sa thèse qui ne puisse être commenté tout autrement qu'il ne le fait et dont il ne soit facile de tirer des conséquences diamétralement opposées à celles qu'il en conclut lui-même.

Gardons-nous d'employer nos places fortes comme nous l'avons fait en 1870. De telles leçons ne sauraient s'oublier.

Bien moins encore suis-je disposé à partager les idées du général Brialmont lorsqu'il conseille de chercher des ressources pour l'amélioration des fortifications dans les économies résultant de la diminution de l'effectif des troupes.

Je ne puis m'empêcher de regretter qu'un esprit aussi distingué ait pu se laisser entraîner à émettre une semblable hérésie.

Faut-il y voir un nouvel exemple de l'influence qu'exerce sur le jugement, même chez les hommes les plus remarquables, le commerce trop exclusif de l'esprit avec un ordre déterminé de faits et d'idées?

C'est un axiome d'hygiène intellectuelle et physique qu'on doit varier sa nourriture.

Dans un précédent article, j'ai exposé sommairement les raisons qui me portent à croire que la fortification, bien comprise dans ses formes nécessaires et dans son emploi, sera encore un facteur important de la guerre moderne.

En outre, au reproche qui a été adressé à l'artillerie de forteresse de n'avoir pas, depuis 1870, fait de progrès considérables, j'ai répondu que c'étaient, au contraire, ces progrès mêmes qui troublaient leurs contempteurs au point de les amener à désespérer de la fortification.

Je viens aujourd'hui insister sur ces vérités, parce qu'il importe de les répandre. Il faut, en effet, donner une légitime confiance aux troupes qui seront désignées, éventuellement, de la défense de nos forteresses.

Ainsi que je l'ai déjà dit, ces forteresses ne seront insuffisamment protégées contre l'artillerie moderne que si l'on néglige d'y apporter les améliorations nécessaires.

A cet égard, les nations étrangères nous donnent un exemple que nous ferons bien de suivre dans une sage mesure.

Il y aura là, sans doute, une nouvelle source de dépenses, mais ces dépenses peuvent être réduites, si l'on se borne à renforcer les revêtements d'un petit nombre d'ouvrages judicieusement choisis.

Je ne fais aucune difficulté de reconnaître qu'après nos revers nous nous sommes montrés un peu trop prodigues de fortifications.

Mais je me hâte d'ajouter qu'il serait injuste de ne pas tenir compte des circonstances exceptionnelles dans lesquelles a été étudiée et décidée la reconstitution de notre système défensif.

Le tracé de frontière qui nous a été imposé par nos vainqueurs devait, tout naturellement, fixer les préoccupations de nos hommes d'Etat et de nos hommes de guerre.

"Nous sommes découverts à l'est!" tel fut alors le cri général.

Aussi comprend-on aisément que l'idée de construire, de toutes pièces, une frontière artificielle, ait été accueillie avec faveur par l'opinion publique, et que, lorsque le général Séré de Rivière eut fait connaître le résultat de ses remarquables études, il n'y ait eu qu'une voix, en France, pour approuver ses conclusions.

Le pays se sentit rassuré au sujet des dangers que présentait notre frontière ouverte: et ce résultat seul eût suffi, selon moi, pour justifier les sacrifices que nous impose la construction de nos lignes fortifiées du Nord-Est.

Mais, je répète, nous avons été certainement un peu large dans l'établissement des nouveaux ouvrages, et aujourd'hui que nous sommes contraints de faire subir à ces ouvrages des remaniements coûteux, nous nous voyons obligés de faire un choix, facile d'ailleurs, parmi nos forteresses, et de distinguer celles dont l'importance est indiscutable de celles qui sont appelées à ne rendre que des services secondaires.

Et, dans cet ordre d'idées, j'ajoute qu'il faudrait même détruire, sans hésitation, les vieilles places inoppelées de se défendre et dont l'ennemi pourrait éventuellement tirer quelques avantages, attendu que nous ne pourrions les bombarder.

Ce triage nécessaire entre nos forteresses a été effectué. Il reste à mettre celles sur la résistance desquelles nous devons compter en état de remplir leur mandat éventuel, et à détruire, ou tout au moins à démantéler suffisamment, celles qui sont condamnées à disparaître.

Réduite à ces termes, la question d'argent a perdu beaucoup de son importance.

On allègue, pour ajourner la démolition des places inutiles, l'obligation d'attendre qu'une entente puisse s'établir entre l'Etat et les municipalités intéressées.

La loi du 27 mai 1889 a sanctionné cette doctrine.

En présence de la gravité des intérêts en jeu, on ne saurait trop regretter une semblable concession de la part de l'Etat. A mon sens, il y aurait lieu d'imposer aux municipalités des sacrifices immédiats, lesquels seront d'ailleurs largement compensés par les avantages résultant de l'extention que prendront naturellement les villes dégagées de leur enceinte fortifiée.

Hâtons-nous, surtout, de mettre un terme aux vaines discussions sur le duel entre l'artillerie et la fortification, discussions qui se ressentent trop souvent de l'antagonisme des deux armes sœurs.

Les Allemands améliorent leurs places existantes et ils exécutent, assure-t-on, de nouveau travaux de défense sur la Vistule, sur la Baltique et même sur le Rhin, de Wesel à Cologne.

Les Belges renforcent Liége et Namur. Agissons de même, dans la mesure commandée par la prudence; agissons avec résolution et promptitude, et sommons-nous de la hâte enfiévrée avec laquelle nous avons dû, en 1870, améliorer les défenses de Paris, faute d'avoir été suffisamment prévoyants.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, tout cet émoi à propos de la fortification provient des énormes progrès réalisés par l'artillerie de forteresse.

En vérité, l'on a peine à comprendre qu'on ait osé contester ces progrès.

Quiconque a eu la curiosité de visiter un polygone d'artillerie, et surtout d'assister à des écoles de feu de siège, ne peut conserver de doute à cet égard.

Aux canons de 12, de 16 et de 24 en bronze, dont les portées étaient des plus médiocres et la justesse extrêmement douteuse, nous avons substitué les canons de 95, de 120, de 155, de 220, canons en acier, avec lesquels on peut, pour ainsi dire, tirer la cible jusqu'à sept mille mètres, et qui conservent une justesse appréciable jusqu'à dix kilomètres.

On se souvient que l'impuissance des anciennes pièces de siège obligeait l'artillerie à établir ses batteries de breche à quelques mètres du mur d'escarpe. C'est ainsi que nous dûmes opérer au siège de Rome; à telles enseignes que, pendant l'action, nous échangeâmes avec les défenseurs des réflexions philosophiques, voire même quelque peu politiques.

Ces singulières conversations que je n'ai point oubliées, rapprochées de celles que nous engageions avec les officiers russes pendant les suspensions d'hostilité commandées par l'obligation d'ensevelir les morts, doivent-elles être considérées comme un signe de temps, comme une révolte du sens commun contre les aberrantes nécessités de la guerre? Hélas! je ne le crois pas, car si, depuis Fontenoy, nous n'avons rien perdu de notre courtoisie, il faut reconnaître que nous n'avons pas fait beaucoup de chemin vers le règne de la paix.

En ce qui concerne les mortiers, les progrès réalisés depuis 1870 sont encore plus importants. Nous ne possédions alors que les vieux mortiers de 22, de 27 et de 32, en bronze, d'un tir si incertain et si atigu, ces engins d'un âge avec lesquels, à Rome, nous avons mis douze heures à atteindre une caserne située à trois cents mètres de notre batterie.

A l'heure actuelle, nous avons dans nos équipages les mortiers de 220 et de 270 en acier, rayés, d'une justesse remarquable, et dont la portée s'étend à plusieurs kilomètres.

On comprendra que je ne puisse entrer, ici, dans plus de détails sur les bouches à feu dont nous disposons pour attaquer ou défendre les places. Je veux toutefois dire un mot d'une pièce particulière dont l'existence précoupuli, il y a quelques années, l'un de nos plus brillants marécharux.

Le maréchal Canrobert désirait voir les fossés de nos ouvrages efficacement flanqués par des bouches à feu spéciales. Un jour, l'occasion de le rassurer à cet égard, et de lui annoncer que nous avions placé dans nos caponnières des canons revolvers dont le tir est des plus remarquables.

Un seul de ces engins tirant pendant une minute dans un fossé de trois cents mètres rempli de balles ce fossé dans toute sa longueur, de telle sorte qu'un mannequin placé en un point quelconque est immédiatement frappé d'une quinzaine de coups, des pieds à la tête.

Cet effet surprenant est dû à une ingénieuse disposition des rayures de la bouche à feu.

Il y aurait un gros livre à écrire sur tous les perfectionnements apportés à la guerre de siège à la création, en 1883, d'un corps spécial d'artillerie de forteresse, dont l'utilité n'est plus à démontrer; l'invention d'affûts résistants, relativement légers, et présentant de grandes commodités pour le service des bouches à feu; l'emploi des voies ferrées comme auxiliaires de l'artillerie; le rôle des coupoles cuirassées dans la protection de nos canons de place; les perfectionnements apportés au tir indirect; enfin, les nouveaux procédés tactiques que les progrès de l'artillerie de siège ont imposés à la défense, procédés qui transforment et élèvent le rôle des gouverneurs des places fortes, seraient autant de sujets pleins d'actualité et d'intérêt.

Malheureusement, je ne puis qu'esquisser légèrement le programme d'un tel livre; les détails techniques ne seraient point ici à leur place. J'essaierai cependant de tenir mes lecteurs au courant des conquêtes dues aux efforts de nos officiers.

Pour le moment, il me suffira d'avoir protesté contre les attaques immérétées que l'on se plaît à diriger depuis quelques années contre la fortification, et d'avoir rappelé aux officiers chargés de commander nos places en cas de guerre que leurs moyens d'action se sont transformés et perfectionnés, que leur rôle s'est agrandi et qu'ils auraient plus que jamais l'occasion d'opposer à l'ennemi ces belles défenses qui, comme celle de Belfort, suffisent à immortaliser un soldat.

—Un sureté pour les cépendants. Les gens qui souffrent d'indicibles tortures causées par la dyspepsie, trouveront à l'espoir de guérir dès qu'ils prennent du Hostetter Stomach Bitters. Leurs illusions deviennent des réalités et ils font un usage constant du précieux amer qui guérit dyspepsie, insomnie, indigestion chronique, nervosité. Ceux qui en ont goûté ne tarissent pas de éloges et sont heureux et empressés à recommander aux malades. Le Hostetter Stomach Bitters est souverain aussi pour bien des affections telles que: constipation, débilité musculaire, fièvre "malaria", rhumatismes.

Les dames admirent la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

—On parle de voyages:

—Des volcans! j'en ai vu plusieurs; les uns, qui fumaient sans bruit, d'autres qui grondaient continuellement, d'autres, enfin, qui lançaient leur lave par intermittence!

—Que voulez-vous? les volcans ne se ressemblent pas tous, chacun d'eux agit selon son *cratère!*

Ralliez-vous! Ralliez-vous!

DEMOCRATES!

GRAND MASS MEETING
DES VOTANTS DU
Deuxième District d'Orléans, Premier District Congressionnelle de la Louisiane
AURA LIEU DANS LA
PLACE CONGO,
—LE—
Mardi, 7 Oct. à 7:30 P. M.,
Dans le but de Ratifier la Nomination du
GÉN. ADOLPH MEYER
POUR LE CONGRÈS.

Les orateurs suivants harangueront le meeting. Hons. LIONEL ADAMS, Hon. A. A. KERR, Hon. L. P. BOUBY, Hon. LEON JASTREMSKI, Hon. THEO. S. WILKINSON, Hon. A. L. TISSOT, Hon. ALFRED ROMAN, Hon. L. GILBERT DUFRE, Hon. R. A. O'SULLIVAN.

VENEZ TOUS! VENEZ TOUS!
5 oct—2t

Grande Ouverture
DE
L'IMMENSE MAGASIN
DE
A. SHWARTZ & SONS,
DEMAIN, 6 OCTOBRE.

Ayant réuni nos quatre magasins en un seul, vaste, confortable et bien éclairé,
COIN CANAL ET BOURBON,

Nous déballerons le plus grand et le plus beau fonds de MARCHANDISES-TISSUS, TAPIS, CHAUSSURES, MODES et ARTICLES DE TOILETTE pour Hommes, qui se soit jamais vu à la Nouvelle-Orléans. Nous continuerons comme par le passé à vendre les articles les plus nouveaux et les mieux choisis qui se voient dans les centres fashionables.

Nous sommes fermes dans notre détermination de vendre plus de marchandises qu'aucune autre maison de la ville, nonobstant la présente tendance des marchandises à hausser de prix. Nous ferons les affaires comme auparavant en vendant à des prix d'une extrême modicité. Pour cette semaine nous offrirons des Bargains par centaines qui mériteront de fixer l'attention publique.

A. SHWARTZ & SONS,
187, 189, 141 RUE DU CANAL.

CHANGEMENT DE LOCAL.

MAGASIN DE CHAUSSURES
DE
L'ETOILE ROUGE
COIN CANAL ET BARONNE.

Nous nous sommes établis au coin des rues ci dessus et, par suite du délai causé par l'installation, il nous a fallu retarder la commande de notre stock. En égard à cela, nous vendrons à prix de sacrifice, sans égard aux prix de revient, toutes les marchandises qui nous restent afin de faire place aux nouvelles que nous recevrons pour la

GRANDE OUVERTURE LE 25 OCTOBRE.

C. LAZARD & Cie
EX ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

LA GRANDE OUVERTURE
—DE—
LEVY!
Le plus bel étalage de tapis qui ait jamais été fait à la Nouvelle-Orléans.

Nous informons respectueusement nos amis et nos clients que nous sommes maintenant prêts pour affaires, et nous les invitons à venir inspecter notre nouvel et magnifique établissement. Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir un des plus beaux magasins de la Nouvelle-Orléans, couvrant 15,000 pieds d'espace, et ayant la meilleure lumière de toute la ville.

Nous avons ajouté les dernières améliorations, ce qui fait l'achat de nos marchandises un vrai plaisir.

Le nombre d'articles attrayants que nous offrons en ce moment, valant le temps qu'il faudra pour inspecter les magnifiques choses apportées ici des différentes parties du globe, et nous espérons que nos clients et le public en général apprécieront nos efforts pour leur permettre de faire leurs achats d'articles fins et rares chez eux, au lieu d'acheter ailleurs.

Nous avons constamment en main les dernières nouvelles en Axminster, Moquettes, Tapis de Velours et Body Brussels, ainsi que Nattes, Toiles cirées et Linoleum. Notre stock de Stores est le plus complet de la ville et comprend tous les genres.

Nos Portières sont importées de l'étranger et du pays et faites expressément pour nous.

Nous avons fait des arrangements avec divers fabriques qui nous permet de fournir aux hôtels, théâtres, maison de club et bureaux, peu importe la dimension, à courte échéance.

NOS DIVERS DÉPARTEMENTS SONT DIRIGÉS COMME SUIT:

Département de Tapis—Par Mr. C. D. Stone, récemment avec A. T. Stewart & Co. Il arrive, quelque jeune, avec toutes les expériences d'un vieux marchand de tapis.

Département de Tapis de Velours et Body Brussels—Par Mr. L. Ellerton de Danemark.

Département des Nattes—Par Mr. Jno. L. LeNeve, bien connu dans les cercles de famille.

Département de Stores—Par Mr. Léon Vesikel, dont les manières avenantes et polies ont été remarquées.

Le travail est sous la direction de M. Geo Retrad, qui est responsable dans la correcte observation des promesses pour exécuter les travaux promptement. Il est assisté par Mr. Chas. A. Boydell, qui est bien connu ici comme un homme d'expérience et travailleur, aussi, par M. Léon Levy et Harry Livaudais. Chacune de ces personnes est leurs subordonné.

Nous n'épargnons aucun effort pour nous faire la maison de Tapis la mieux conduite et le meilleur marché en ville ou qui fait l'achat à notre établissement une tâche facile. Avec les nouveautés, nous invitons tout le monde à venir nous voir.

LUNDI, 6 OCTOBRE,
ET TOUS LES JOURS SUIVANTS.

LEOPOLD LEVY,
No 138 rue du Canal,
LA MAISON LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.
5oct—1f

LES MEILLEURS PIANOS ET AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS
PHILIP WERLEIN,
La plus ancienne des maisons de Musique connues et populaires,
185 rue du Canal.
Pianos, Orgues vendus pour du comptant ou payables mensuellement, loués, réparés, accordés, etc. Meubles de salon, Articles de musique, Pianos, Harpes, Violons, Mandolines, Guitares, Flûtes, Clarinettes, Instruments à vent, Cordes de rechange, Boîtes à musique, Articles de fantaisie, Articles de maison, Articles de Noël, Articles de Jouets, Articles de Fumeurs, Articles de Pêche, Articles de Chasse, Articles de Sport, Articles de Bal, Articles de Jardin, Articles de Cuisine, Articles de Ménage, Articles de Bureau, Articles de Voyage, Articles de Toilette, Articles de Pharmacie, Articles de Bibliothèque, Articles de Salle à manger, Articles de Salon, Articles de Chambre à coucher, Articles de Cuisine, Articles de Bain, Articles de Cave, Articles de Grenier, Articles de Cave à charbon, Articles de Cave à vin, Articles de Cave à bière, Articles de Cave à huîtres, Articles de Cave à fromage, Articles de Cave à légumes, Articles de Cave à fruits, Articles de Cave à confitures, Articles de Cave à conserves, Articles de Cave à pickles, Articles de Cave à moutarde, Articles de Cave à épices, Articles de Cave à sauces, Articles de Cave à vinaigres, Articles de Cave à huiles, Articles de Cave à savons, Articles de Cave à parfums, Articles de Cave à cosmétiques, Articles de Cave à produits chimiques, Articles de Cave à produits pharmaceutiques, Articles de Cave à produits vétérinaires, Articles de Cave à produits agricoles, Articles de Cave à produits industriels, Articles de Cave à produits divers, Articles de Cave à produits spéciaux, Articles de Cave à produits de luxe, Articles de Cave à produits de fantaisie, Articles de Cave à produits de Noël, Articles de Cave à produits de Pâques, Articles de Cave à produits de Pentecôte, Articles de Cave à produits de Toussaint, Articles de Cave à produits de Jour de l'An, Articles de Cave à produits de Carême, Articles de Cave à produits de Mardi Gras, Articles de Cave à produits de Saint-Valentin, Articles de Cave à produits de Saint-Patrick, Articles de Cave à produits de Saint-Jean, Articles de Cave à produits de Saint-Pierre, Articles de Cave à produits de Saint-Paul, Articles de Cave à produits de Saint-Jacques, Articles de Cave à produits de Saint-Michel, Articles de Cave à produits de Saint-Gabriel, Articles de Cave à produits de Saint-Raphaël, Articles de Cave à produits de Saint-Uriel, Articles de Cave à produits de Saint-Barachiel, Articles de Cave à produits de Saint-Jérémiel, Articles de Cave à produits de Saint-Sélaphiel, Articles de Cave à produits de Saint-Phanuel, Articles de Cave à produits de Saint-Gamaliel, Articles de Cave à produits de Saint-Ezéchiel, Articles de Cave à produits de Saint-Daniel, Articles de Cave à produits de Saint-Osée, Articles de Cave à produits de Saint-Joël, Articles de Cave à produits de Saint-Amos, Articles de Cave à produits de Saint-Abdias, Articles de Cave à produits de Saint-Jonas, Articles de Cave à produits de Saint-Michée, Articles de Cave à produits de Saint-Nahum, Articles de Cave à produits de Saint-Habacuc, Articles de Cave à produits de Saint-Sophonie, Articles de Cave à produits de Saint-Aggée, Articles de Cave à produits de Saint-Zacharie, Articles de Cave à produits de Saint-Malachie, Articles de Cave à produits de Saint-Matthieu, Articles de Cave à produits de Saint-Marc, Articles de Cave à produits de Saint-Luc